

dans un cruel besoin et qui vivent dans des conditions que nous sommes les premiers à critiquer lorsqu'elles sévissent dans d'autres pays. Et pourtant, il n'y a pas eu de déclaration de principe et aucune mesure n'a été prise. Nous avons réclamé une révision de la pension accordée aux anciens combattants qui ont servi leur pays dans ce que certains Canadiens appellent une guerre impérialiste. Mais encore une fois, il n'y a pas eu de déclaration de principe et aucune mesure n'a été prise. D'autre part, nous avons entendu le premier ministre et d'autres ministres après lui nous faire des déclarations ambiguës, enrobées d'allégories, les jours où on peut les convaincre de venir à la Chambre pour l'honneur de leur présence. Monsieur l'Orateur, ce gouvernement bat les records enregistrés jusqu'ici en matière de temporisation, d'hésitations et de tergiversations. (*Applaudissements*)

La proposition qui nous fera renvoyer l'examen de dépenses de 11 milliards de dollars, la totalité du budget, à des comités non remaniés, signifie la fin du régime parlementaire que nous connaissons.

Que faudrait-il faire alors? Chacun des partis devrait compter un certain nombre de présidents de ces comités. Le Nouveau parti démocratique représente un bon nombre de voix; il devrait donc avoir un certain nombre de présidents. De son côté, le Ralliement des créditistes devrait aussi être représenté à ces comités par un certain nombre de présidents. Quand ces comités auront été dépouillés de tout esprit de parti, quand ils auront été pourvus de l'aide technique qui leur permettra de jouer les chiens de garde et de déceler les manquements de n'importe quel gouvernement, alors il pourra y avoir quelque avantage à enlever le contrôle de 11 milliards de dollars à cette institution pour le confier à des instruments de sa création. Mais d'ici là, nous nous opposons totalement à la mesure.

● (4.10 p.m.)

Nous croyons à l'utilité de réformes. Nous croyons que les comités devraient être réformés. Mais nous ne voulons pas détruire le Parlement en lui enlevant le contrôle des cordons de la bourse, le seul pouvoir que cette institution possède, en fin de compte, sur le gouvernement. Ajoutez à cela l'application de l'article 16A du Règlement et le pouvoir dont jouit tout premier ministre qui n'a pas à s'embarasser de contrepoids politiques et, comme l'a si bien dit le député d'York-Sud (M. Lewis), nous voici en régime totalitaire. Le premier ministre veut mettre fin à tout examen approfondi. Il ne veut plus sentir que

[M. Woolliams.]

l'opposition le talonne pour obtenir des décisions. Savez-vous ce qu'il veut réellement? Il veut une dictature tranquille, silencieuse, efficace et secrète. Voilà ce que veut le premier ministre. (*Applaudissements et exclamations*)

Il veut que son gouvernement fonctionne comme un sous-marin, submergé dans l'océan et qui ne remonterait à la surface que pour la parade. C'est cela qu'il veut. (*Applaudissements*)

Quels sont ses motifs? Il faut souvent chercher dans les propos d'un homme ses raisons et ses motifs profonds. J'ai appris, d'après la rumeur qui circule parmi les députés de l'arrière-ban du parti libéral, où j'espère toujours compter de nombreux amis, que l'article 16A du Règlement, qui permettra de contrôler les travaux des comités, parce que le leader à la Chambre pourra déterminer combien de temps un comité sera saisi d'une affaire, j'ai appris, dis-je, que c'est le bébé du premier ministre, et que le leader à la Chambre aimerait bien le bercer tendrement. (*Applaudissements et exclamations*)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne voulais pas interrompre le député. Je rappelez seulement la Chambre à l'ordre.

**M. Woolliams:** Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je comprends cela. Voici ce que disait le premier ministre, le 13 février, dans ce fameux article de *Cité Libre*.

**Une voix:** En quelle année?

**M. Woolliams:** En 1963. Ce sont ses propres paroles et non les miennes. Il ne les a jamais niées. Elles sont intéressantes. «Quels sont les principes dont s'inspire le parti libéral?» demandait-il. Il n'était pas libéral à cette époque. Il cherchait encore sa voie.

**Une voix:** Il s'est dégourdi.

**M. Woolliams:** En effet, car c'est ça leurs principes. En ce moment, leurs actes sont conformes aux principes que le premier ministre attribuait au parti libéral. Après avoir posé la question, voici comment il y répondait:

Dites n'importe quoi, pensez tout ce qui vous plaît, mais portez-nous au pouvoir parce que nous sommes plus aptes à gouverner.

Ces paroles dépeignent exactement l'esprit du nouveau Règlement pour ce qui est des deux questions que j'ai mentionnées. Comme je l'ai dit, nous sommes pour la réforme, mais nous nous opposons à ce qu'on impose la clôture avant qu'un débat ne commence et à ce